Monsieur Philippe DA COSTA
CROIX-ROUGE FRANCAISE
21/23 rue de la Vanne
92120 MONTROUGE

Saint-Jean-de-Maurienne,
Le 25 janvier 2024

Monsieur le Président,

Nous souhaitons vous alerter sur le projet de fermeture du centre national de secourisme de la Croix-Rouge de l'Albaron à Modane.

Nous ne pouvons, en tant qu'élus locaux et nationaux, nous satisfaire de cette décision, qui ne nous paraît pourtant pas inéluctable au regard des opportunités du centre de l'Albaron.

Nous avons appris cette décision en fin d'année dernière, alors que le CSE est prévu dès début février. Nous avons écrit à madame Nathalie Smirnov, Directrice générale de la Croix-Rouge pour lui faire part de nos interrogations et propositions alternatives à cette fermeture. Vous trouverez en pièces jointes ces courriers. Madame Smirnov a accepté d'accorder un rendez-vous à certains d'entre nous il y a quelques semaines. Elle a ainsi pu nous expliquer les raisons principales de cette décision :

- évolution des modalités de formation secourisme en « campus éphémères », ne nécessitant plus de site immobilier dédié ;
- centre déficitaire en termes d'activités de formation ;
- charges fixes du centre excessives au regard des capacités financières de la Croix-Rouge.

Elle nous a également fait part des difficultés financières importantes de la Croix-Rouge, l'obligeant à trouver des moyens financiers pour pouvoir assumer ses missions premières.

Nous comprenons parfaitement que la Croix-Rouge évolue dans ses modes de formation, de même qu'elle ait des choix de gestion à faire. Mais au-delà de ce qui a été évoqué par madame Smirnov, un certain nombre de points nous interrogent fortement quant au bien-fondé de cette décision.

Nous avons en premier lieu le sentiment en réalité que depuis le décès de François Novellino, fondateur du centre, la Croix-Rouge a délaissé l'Albaron. Nous avions déjà eu des échanges il y a 4 ans avec l'ancienne Direction générale de la Croix-Rouge qui s'interrogeait sur le centre. Nous

avions déjà proposé des solutions pour développer son activité, diminuer ses charges fixes, et donc améliorer son bilan. Nous avions dit notre disponibilité pour y travailler. Or, nous n'avons eu aucune nouvelle de ces échanges et propositions.

Mais le point principal qui nous interroge est le suivant : le centre serait « structurellement déficitaire ». Aujourd'hui il compte 700 stagiaires. Pour équilibrer le site, il suffirait d'atteindre 900 stagiaires par an… Or, une forme de recentralisation des formations a été mise en place par la Croix-Rouge par la création d'un « Centre national de formation, Campus de Montrouge ». Dans les faits, il y a aujourd'hui 450 bénévoles formés à Montrouge, là où ils étaient formés à Modane auparavant. Si les Jeux Olympiques de 2024 ont certainement un effet sur le nombre de bénévoles franciliens formés aujourd'hui à Montrouge (donc à moindre coût), cet effet s'estompera par la suite. Or, nous doutons que le coût global des formations à Montrouge (hébergement, restauration, etc.) pour des bénévoles qui viennent de toute la France, soit inférieur au coût d'une formation à Modane, qui serait « trop éloigné ». Quant aux « Campus éphémères », ils ont évidemment un coût également pour la Croix-Rouge.

Nous ne reviendrons pas sur la polémique qu'a entouré au niveau national et au sein même de la Croix-Rouge, la décision de votre prédécesseur, monsieur Jean-Jacques Eledjam, relative au déménagement particulièrement dispendieux du siège historique de la Croix-Rouge à Montrouge. Les effets de cette décision certainement mal anticipée, se sont avérés catastrophiques en termes financiers pour la Croix-Rouge et croyez bien, qu'en tant qu'élus, nous le regrettons.

Nous avons donc quand même un peu l'impression que l'Albaron est une victime collatérale de cet épisode très négatif pour la Croix-Rouge et paie ses erreurs de gestion.

Sur les charges relatives au centre : il est certain que les coûts de fluides et d'électricité sont importants, ont explosé, et que des travaux qui viseraient à moderniser le centre sont nécessaires. En revanche, nous nous inscrivons en faux contre les arguments indiquant que le centre ne serait plus vraiment aux normes. En matière de sécurité, soit il l'est, soit il ne l'est pas. Or, s'il ne l'avait pas été, il serait déjà fermé. Établissement recevant du public, l'Albaron est visité par la commission de sécurité qui a toujours validé la conformité du centre. En matière électrique, un contrôle du centre est réalisé par un cabinet tous les ans.

Au-delà de nos interrogations, nous souhaiterions, Monsieur le Président, vous faire un certain nombre de propositions, à vous et à l'ensemble des membres du Conseil d'administration de la Croix-Rouge, pour vous permettre d'envisager d'autres solutions à la seule fermeture pure et simple du centre.

Les collectivités que nous représentons sont prêtes à s'investir pour alléger considérablement les charges des immeubles que le centre représente pour la Croix-Rouge. Nous sommes prêts à étudier tous les modèles et propositions possible en la matière. Évidemment il n'est pas simple pour les élus

Permanence parlementaire
38 place de la Sous-Préfecture – 73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
Tél. : 04.79.20.70.50 - Courriel : emilie.bonnivard@assemblee-nationale.fr – Site : www.emilie-bonnivard.fr

que nous sommes de prendre en quelques semaines des décisions aussi importantes, mis au pied du mur, mais nous sommes prêts à explorer toutes les options avec vous.

En matière de développement de l'activité du centre, au-delà des formations Croix-Rouge qui ne font que « coûter », comme nous l'a indiqué la Directrice générale, nous avons de très nombreuses propositions sérieuses et crédibles à vous faire. Certaines d'entre elles avaient déjà été faites il y a plusieurs années.

La Maurienne accueille actuellement le plus grand chantier européen en matière ferroviaire : le Lyon-Turin, ce sont des milliers de salariés que nous accueillons et accueillerons dans les 10 prochaines années dans la vallée. Nous le faisons dans le cadre d'une Mission d'Etat, la Mission Grand Chantier conduite avec le Préfet de département, le Département, la Région, le Syndicat de Pays de Maurienne représentant toutes les communes de la vallée, et TELT, l'entreprise publique binationale, franco-italienne, en charge de la réalisation de ce nouveau tunnel ferroviaire de 57 kms (le plus long au monde). Les travaux sont en cours. Nous pouvons à ce titre travailler au déploiement d'offres de formation en sécurité pour les salariés du chantier, dès aujourd'hui et pour les 10 ans venir.

D'autre part, les Alpes françaises accueilleront en 2030 les Jeux Olympiques d'hiver avec de nombreux bénévoles à former. Dans le cadre des Jeux d'Albertville de 1992, tous les bénévoles avaient été formés à Modane.

Les Domaines skiables de France nous ont aussi fait part de leur grande inquiétude à l'égard de la fermeture du centre de l'Albaron, quant aux recyclages annuels de leurs professionnels pisteurs secouristes. Il y a évidemment à travailler et développer encore un peu plus ce point.

Sur le volet des classes de neige-colonies : le Département de la Savoie et la Région Auvergne-Rhône-Alpes sont les collectivités les plus investies en France sur le sujet. Des moyens considérables ont été déployés par ces collectivités pour aider les centres accueillant des jeunes (investissements, travaux, aides au départ, etc.). Une proposition de loi sera d'ailleurs votée la semaine prochaine, présentée par Emilie Bonnivard, Députée de la circonscription et signataire de ce courrier, pour développer encore davantage ces activités.

Le potentiel de l'Albaron pour peu que l'on souhaite y travailler collectivement est très important, nous en avons la conviction. Loin d'être une charge, il pourrait constituer une vraie opportunité pour la Croix-Rouge.

Nous souhaitons vous dire toute notre disponibilité et motivation à ce sujet. Évidemment comme représentants de collectivités et d'habitants de territoires ruraux et de montagne, nous ne pouvons que regretter toute décision de recentralisation parisienne, de même que tout argument nous expliquant que Modane est trop loin. Modane est desservi chaque jour par 5 TGV depuis Paris, ce qui en fait l'une des gares françaises de province les mieux desservies !

Permanence parlementaire
38 place de la Sous-Préfecture – 73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
Tél. : 04.79.20.70.50 - Courriel : emilie.bonnivard@assemblee-nationale.fr – Site : www.emilie-bonnivard.fr

Enfin, le Département et la Région sont très investis dans l'accompagnement des acteurs du secteur de la solidarité : La Banque Alimentaire, Les Restos du Cœur, etc. Ce sont plusieurs millions d'euros de subventions qui ont été attribués par ces deux collectivités pour la création du centre de La Banque alimentaire de Savoie à La Motte-Servolex. Or, jamais la Croix-Rouge n'a mobilisé nos collectivités au sujet de l'Albaron. C'est dommage et nous le regrettons.

Nous ne pouvons terminer ce courrier sans parler des 12 salariés du site qui ont reçu cette annonce avec beaucoup d'inquiétude et de stupeur. Évidemment, les propositions de reclassement, vous le savez, sont illusoires… Comment des salariés ayant construit leur vie sur ce territoire vont-ils accepter de se déraciner pour un reclassement certainement très éloigné de Modane ?

Il y a de notre part un réel attachement à ce centre de l'Albaron. Nous pensons que c'est le cas de nombreux membres de la Croix-Rouge, de vous-même, comme de votre prédécesseur, monsieur Marc Gentilini. Ce sont plus de 40 000 personnes qui ont été formées à l'Albaron.

Si nous estimions qu'il n'y avait pas d'alternative solide et crédible à cette fermeture, nous ne vous écririons pas. Nous connaissons aussi la réalité des choix économiques qui peuvent s'imposer à une grande et belle structure qu'est la Croix-Rouge.

Nous souhaiterions vivement pouvoir vous rencontrer, vous et votre Conseil d'Administration, et organiser une rencontre dans les meilleurs délais, afin d'évaluer ensemble les alternatives à cette décision.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à notre demande.

Restant pleinement disponible, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Liste des cosignataires :

Laurent Wauquiez, Président du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Hervé Gaymard, Président du Conseil départemental de la Savoie

Emilie Bonnivard, Députée et Conseillère régionale

Vincent Rolland, député de la 2ème circonscription de Savoie et Conseiller départemental

Marina Ferrari, députée de la 1ère circonscription de Savoie et Conseillère municipale d'Aix-les-Bains

Martine Berthet, Sénatrice de la Savoie et Conseillère départementale

Cédric Vial, Sénateur de la Savoie et Conseiller régional

Nathalie Furbeyre, Conseillère départementale de Haute-Maurienne

Jean-Claude Raffin, Maire Modane

François Chemin, Maire de Fourneaux et Conseiller régional

Jacques Arnoux, Maire de Val Cenis

Stéphane Boyer, Maire d'Aussois

Christian Simon, Président de la Communauté de Communes Haute-Maurienne Vanoise

Yves Durbet, Président du Syndicat de Pays de Maurienne

Jérémy Tracq, Maire de Bessans

Patrick Bois, Maire délégué de Bramans, commune de Val-Cenis

Jean Louis Bougon, Maire délégué Sollières-Sardières commune de Val-Cenis

Fabien Gravier, Maire délégué de Lanslebourg, commune de Val-Cenis